

Réunion de lancement des travaux du « Carrier Hotel »

Lomé, le 23 janvier 2019 – Une réunion de lancement des travaux du « Carrier Hôtel » a eu lieu hier au Ministère des Postes et de l'Économie Numérique sous la présidence de Cina Lawson, chargée de ce portefeuille. Cette rencontre intervient quelques semaines après la cérémonie de la pose de la première pierre qui a eu lieu le 3 décembre 2018 sous le haut patronage de SEM Faure Essozimna Gnassingbé, Chef de l'Etat. La réunion a regroupé les différents prestataires qui ont été sélectionnés à l'issue d'un appel d'offres pour la construction de cette infrastructure majeure dont le Togo ambitionne de se doter.

Estimé à plus de 12 milliards de FCFA, la réalisation clé en main de l'infrastructure sera conduite par CFAO Technologies. Les travaux vont donc démarrer comme prévu, au cours de ce mois et durer 15 mois. Une fois construit, le Carrier Hotel sera géré par un partenariat public privé pour lequel un appel d'offres est en cours.

Il convient de rappeler que le Togo s'est engagé depuis mars 2014 à travers le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique dans le projet Régional Ouest-Africain de Développement des Infrastructures de Communications (WARCIP). Il s'agit d'un programme initié par la Banque Mondiale qui a pour objectif d'étendre et d'améliorer la connectivité et de rendre plus performantes les communications électroniques dans les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Au Togo, le projet est financé par un prêt de Banque Mondiale à hauteur de 30 000 000 de dollars US. Il porte notamment sur la construction, dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), d'un centre d'hébergement et de co-location neutre et ouvert (Carrier Hotel), intégrant un point d'échange Internet et offrant un accès compétitif à la bande passante internationale.

La construction d'un Carrier Hotel constitue une véritable opportunité pour le Togo. Il permettra d'améliorer considérablement le quotidien des Togolais grâce à l'hébergement de contenus locaux qui seront accessibles de manière quasi instantanée au moyen de l'infrastructure du point d'échange internet qui est déjà opérationnel. Il permettra également de démocratiser l'accès aux services technologiques aux PME et PMI nationales qui n'ont pas assez de moyens pour investir dans l'acquisition et la maintenance de data centers performants qui coûtent chers. Aussi, le Carrier Hotel servira à héberger la plateforme destinée à améliorer les services de l'administration publique. Une fois construite, l'infrastructure permettra d'accroître de façon exponentielle l'attractivité économique et le rayonnement à l'international du Togo grâce au niveau de fiabilité de cette infrastructure.

Établi sur une superficie de 1 hectare 6a 27ca, le Carrier Hotel sera de Niveau TIER III +. Il s'agit de l'un des plus hauts niveaux de fiabilité d'un centre de données généralement déterminé par sa capacité à maintenir opérationnels, les réseaux électriques (Continuité de l'alimentation électrique), la climatisation (Maîtrise des systèmes de refroidissement), la connectivité data des salles techniques, et d'assurer la sécurisation du site. Ce niveau de fiabilité garantit aux futurs clients Entreprises qui souhaitent héberger leurs données critiques, un environnement sécurisé avec des solutions de dernière génération en matière d'équipement de data center.

Le Carrier Hotel sera composé d'un bâtiment technique comprenant des salles d'hébergement de serveurs informatiques (dont 400m² pour le privé et 100m² pour le gouvernement), un système de refroidissement, un dispositif électrique sécurisé couplant des groupes électrogènes, de l'énergie fournie par la CEET et un atelier d'énergie solaire, ainsi qu'un bâtiment administratif.

La mise en place d'un Carrier Hotel rentre dans la droite ligne de la vision impulsée par le Chef de l'Etat de faire du Togo un hub de services et un centre international d'innovation et de compétence digitale. Elle s'inscrit dans la suite logique des initiatives entreprises ces dernières années par le gouvernement à travers le ministère des Postes et de l'Économie Numérique à l'instar de la mise à jour des modules de formation spécialisés en TIC qui favorisera l'émergence de nouveaux profils dans le secteur, la mise à jour du cadre réglementaire avec l'adoption de la Loi sur les communications électroniques, la Loi d'Orientation sur la société de l'information au Togo, la Loi sur les transactions électroniques ainsi que les loi sur la protection des données à caractère personnel et la Loi sur la cybercriminalité qui sont en cours d'adoption.

Contact presse : presse@numerique.gouv.tg

<p>Le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique. Depuis 2012, Cina LAWSON occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Economie Numérique.</p>
